



Centre Hospitalier
Corte Tattone

Liuret d'accueil

Site de Tattone



Un cadre sûr et adapté à vos besoins.



Mot de la direction

Chers résidents, chers proches, chers visiteurs,

C'est avec un grand plaisir que nous vous accueillons au sein de notre établissement, qui réunit un EHPAD, un Foyer d'Accueil Médicalisé (FAM) et une Maison d'Accueil Spécialisée (MAS).

Notre site à taille humaine est avant tout un lieu de vie, d'écoute et de partage, où chaque personne est accueillie dans le respect de son histoire, de ses besoins et de ses aspirations.

Notre engagement quotidien est guidé par des valeurs fortes : la bienveillance, le respect, la dignité et la solidarité. Nous plaçons la personne accompagnée au cœur de notre action, en veillant à préserver son autonomie, à favoriser son épanouissement et à soutenir ses proches.

Nos équipes pluridisciplinaires, compétentes et dévouées, œuvrent chaque jour pour offrir un accompagnement personnalisé et de qualité, dans un climat de confiance et de sécurité.

Ce livret d'accueil a été conçu pour vous présenter notre organisation, nos services, ainsi que les modalités de vie au sein de notre établissement. Nous espérons qu'il répondra à vos questions et facilitera votre intégration ou celle de votre proche.

Nous restons à votre écoute pour toute suggestion ou besoin particulier, convaincus que c'est ensemble que nous construirons un cadre de vie chaleureux et respectueux de chacun.

Au nom de toute l'équipe, je vous souhaite la bienvenue parmi nous.

Bien cordialement,

M. POMPA Matthieu



Sommaire



MOT DE LA DIRECTION / 03

PRÉSENTATION / 05

ORGANISATION INSTITUTIONNELLE / 06

SECTEUR PERSONNE ÂGÉES / 08

SECTEUR HANDICAP / 10

LE PERSONNEL / 11

VIE DANS L'ÉTABLISSEMENT / 15

LES CHARTES / 21

CONTACTS / 24

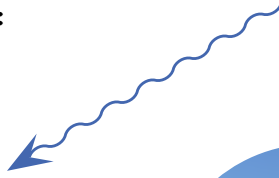
NOS ENGAGEMENTS / 25

Bienvenue au Centre Hospitalier Intercommunal de Corte-Tattone. Le CHI de Corte-Tattone se compose de deux sites distincts, séparés par une distance de 30 minutes :

SITE DE TATTONE

Niché au cœur de la magnifique forêt de Vizzavona, au pied du majestueux Monte D'Oro, le site de Tattone est dédié aux soins médico-sociaux. Il offre un environnement sécurisant et adapté pour :

- Les personnes âgées dépendantes (EHPAD).
- Les personnes en situation de handicap (Maison d'Accueil Spécialisée et Foyer d'Accueil Médicalisé).



Nos atouts :

- Présence d'un médecin 5 jours sur 7.
- Astreinte médicale 7 jours sur 7.
- Cadre naturel exceptionnel propice au bien-être.
- Présence d'une Pharmacie à Usage Intérieur (PUI)

Situation géographique idéale :

- En bordure de la RT 20 dépendant d'Ajaccio à Bastia.
- Zone touristique de montagne.
- Nombreux chemins de randonnée à proximité.
- Gare ferroviaire à seulement 5 minutes à pied.

Organisation institutionnelle

LA GOUVERNANCE

- M^{me} LHOMME, Directrice déléguée du CHICT.
- M. POMPA, Directeur du site médicosocial
- D^r VENTURINI, Médecin coordinateur de l'EHPAD et président de la CME du CHICT.



LES INSTANCES

Le Conseil de la Vie Sociale – CVS

Le Conseil de la Vie Sociale est une instance prévue par la loi n°2002-2 du 02 janvier 2002, qui vise à assurer le respect des droits des personnes accueillies dans les établissements ou services sociaux et médico-sociaux.

Cette instance est composée de représentants des personnes accueillies élus par leurs pairs, de représentants des familles ou des responsables légaux et de représentants du personnel.

Cette instance donne son avis et peut faire des propositions sur toutes les questions concernant le fonctionnement de l'établissement, l'organisation interne, les activités, l'animation socioculturelle, les services thérapeutiques, les projets de travaux et d'équipement, la nature et le prix des services rendus, l'affectation et l'entretien des locaux collectifs, les relogements prévus en cas de travaux ou de fermeture, la vie institutionnelle et les mesures prises pour favoriser

les relations entre ces participants ainsi que les modifications substantielles touchant aux conditions de prise en charge.

Le CVS est présidé par un représentant des personnes accueillies ou représentant des familles et se réunit au moins trois fois par an. Il peut être saisi par le résident ou son représentant légal pour toute question relevant de sa compétence.



Les représentants peuvent être joint pour toute question à cette adresse mail :

tattonecvsgmail.com

ou via notre cellule qualité :

cellule-qualite@

chi-corte-tattone.fr



Le questionnaire de satisfaction dématérialisé

Un questionnaire de satisfaction est à la disposition des résidents et/ou de leurs représentants légaux. Régulièrement, ce questionnaire est distribué aux résidents afin de mesurer leur satisfaction.

Nous vous invitons à le remplir, avec l'aide d'une tierce personne le cas échéant, afin de pouvoir améliorer les prestations du service, en tenant compte de vos remarques et suggestions.

Après l'avoir complété, merci de bien vouloir le déposer dans les urnes prévues à cet effet, situées à l'entrée de l'établissement ou à côté de l'ascenseur au 2^{ème} étage.

LA COMMISSION D'ENTRÉE

Composée d'une équipe pluriprofessionnelle administrative et soignante :

- Directeur
- Cadre de santé
- Infirmier
- Assistant social
- Psychologue
- Agent administratif



Une fois la Commission d'admission ayant validé l'entrée, ils coordonnent l'accueil des personnes hospitalisées et sont à votre écoute pour répondre à vos demandes et interrogations.

Secteur personnes âgées

EHPAD : ÉTABLISSEMENT D'HÉBERGEMENT POUR PERSONNES ÂGÉES DÉPENDANTES

L'EHPAD a fait l'objet d'une rénovation complète de ses locaux. Sa capacité d'accueil est de **60 lits dont 2 lits d'HT** (hébergements temporaires). L'EHPAD est réparti sur trois étages en unités spécialisées qui se décomposent comme suit :

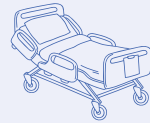


Une unité protégée **12 LITS**

qui permet d'accueillir et de sécuriser les personnes âgées atteintes de troubles cognitifs sévères, de la maladie d'Alzheimer et autres maladies apparentées.



14 Une unité LITS semi-protégée



Une unité d'accueil composée de **20** LITS + **2** LITS d'hospitalisations temporaires

Une unité PHV **12** LITS dédiés à l'accueil des personnes en situation de handicap vieillissantes.

L'établissement est engagé dans le dispositif territorial d'Hébergement temporaire d'urgence (HTU).

L'objectif de l'établissement est d'offrir un accompagnement adapté aux besoins des résidents, c'est pourquoi l'EHPAD est engagé dans une démarche d'amélioration permanente de la qualité.

PASA : PÔLE DE SOINS ET D'ACTIVITÉS ADAPTÉS

Notre établissement dispose d'un Pôle de Soins et d'Activités Adaptés (PASA) capable d'accueillir **14 résidents**. Le PASA est un espace dédié et conçu pour accueillir durant la journée les résidents atteints de la maladie d'Alzheimer ou de maladies apparentées.



Objectif et fonctionnement

Le PASA propose des activités thérapeutiques adaptées, visant à :

- Prendre en compte chaque résident dans sa globalité.
- Répondre aux besoins spécifiques de chacun.
- Stimuler et maintenir les capacités des résidents.



Activités thérapeutiques proposées

Notre PASA offre une variété d'activités stimulantes et adaptées :

- **Cuisine du monde** : organisés plusieurs fois par an, permettant de stimuler les sens et la mémoire.
- **Art-thérapie** : Pour favoriser l'expression créative et émotionnelle.
- **Jardinage** : Une activité apaisante qui sollicite la motricité et les sens.
- **Gymnastique douce** : Pour maintenir la mobilité et améliorer la coordination.
- **Balnéothérapie** : offerte relaxation et stimulation sensorielle.

Ces activités sont conçues pour stimuler les fonctions cognitives, sensorielles et motrices des résidents, tout en favorisant leur bien-être et leur qualité de vie.



L'admission au PASA se fait sur prescription médicale, assurant ainsi un accompagnement approprié à chaque résident.



Secteur Handicap

FAM : FOYER D'ACCUEIL MÉDICALISÉ

Le Foyer d'Accueil Médicalisé est une structure de 20 lits, accompagnant des personnes majeures, ayant une décision d'orientation de la Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées.

Le FAM est un établissement d'hébergement et d'accompagnement destiné à accueillir des adultes en situation de handicap dont la dépendance nécessite un accompagnement pour les actes essentiels de la vie quotidienne.

Le FAM est à la fois une structure d'hébergement et une structure de soins.

L'objectif de l'établissement est de proposer aux personnes accueillies une ouverture à la vie sociale dans un cadre à caractère familial et rassurant.



MAS : MAISON D'ACCUEIL SPÉCIALISÉE

La Maison d'Accueil Spécialisée est une structure de 36 lits, qui accueille des personnes majeures, ayant une décision d'orientation de la Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées.

La MAS est une structure d'hébergement et d'accompagnement individualisé pour les personnes en situation de handicap moteur, sensoriel, intellectuel, mental ou psychique, avec ou sans troubles associés.

14 MAS 1 / rez-de-chaussée
RÉSIDENTS

8 MAS 2 / 2^{ème} étage
RÉSIDENTS

14 MAS 3 / rez-de-chaussée
RÉSIDENTS



ÉQUIPE SOIGNANTE

Les médecins qui assurent votre prise en charge en collaboration avec le personnel soignant et paramédical, prescrivent les examens médicaux nécessaires, réalisent un diagnostic et mettent en place un traitement avec votre consentement éclairé (information sur le bénéfice risque).

Ils vous informent de votre état de santé et peuvent recevoir les membres de votre famille ou de votre entourage que vous aurez désignés, pour leur communiquer les informations relatives à votre état de santé.

L'équipe médicale est constituée d'1 psychiatre, 2 gériatres dont 1 coordonnateur EHPAD.

Elle est secondée par une équipe pluriprofessionnelle composée **d'infirmiers, d'aides-soignants et d'agents des services hospitaliers.**

Ils proposent un accompagnement de qualité et prodiguent les soins que nécessite l'état de santé des résidents. Ils prennent en charge les soins d'hygiène et de propreté et participent également à l'animation. Les infirmiers administrent les traitements prescrits par le médecin.

Les infirmiers dispensent les soins que requiert votre état de santé. Ils vous conseilleront en matière de prévention et d'éducation à la santé.



*Des professionnels
pour vous soigner
et vous accompagner.*



[Le personnel]

Les **aides-soignants** assurent, sous la responsabilité de l'infirmier, les soins d'hygiène et de confort et vous aident à compenser une éventuelle perte ou diminution de l'autonomie. Cette équipe est aussi renforcée par des **ASG**, ce sont des aides-soignants qui sont formés pour être des assistants en gérontologie, ils sont dédiés aux prises en soins du PASA.

Les **agents de services hospitaliers** assurent l'entretien de votre chambre et du service dans le respect des bonnes pratiques d'hygiène hospitalière.

Les **cadres de santé et socio-éducatif** sont responsables de la qualité des soins et du bon fonctionnement du service. Ils encadrent les personnels infirmiers, aides-soignants, paramédicaux et les agents de service hospitaliers dans l'exercice de leur fonction.



ÉQUIPE PARAMÉDICALE

Pour la rééducation : deux **psychomotriciennes**, deux **ergothérapeutes** et deux **kinésithérapeutes** contribuent à la rééducation des troubles psychomoteurs et moteurs des résidents, de manière individuelle ou par la mise en place de groupes.

La **diététicienne** assure le suivi alimentaire la bonne adaptation des textures en prenant en compte les goûts et les aversions de chaque résident. Elle travaille en collaboration avec les équipes

et le médecin dans le suivi de l'état de nutrition des résidents.

La **psychologue** favorise le dialogue et l'écoute des résidents en se rendant disponible. Elle est un interlocuteur de confiance qui aide aussi à la compréhension des situations difficile et peut aussi accompagner la famille en cas de problème dans l'accompagnement de nos résidents. Elle met en œuvre des actions préventives et curatives en tenant en compte de la santé psychique du résident.

ÉQUIPE ÉDUCATIVE

L'éducateur spécialisé :

Il rédige, met en place et évalue le projet personnalisé et individualisé de chaque résident. Il accompagne, dans une démarche éducative et sociale globale, des personnes, des groupes ou des familles en difficulté dans le développement de leurs capacités de socialisation, d'autonomie, d'intégration ou d'inclusion.

Le moniteur éducateur :

Il aide quotidiennement à instaurer, restaurer ou préserver l'adaptation sociale et l'autonomie de ces personnes.

Il participe ainsi à l'action éducative, à l'animation et à l'organisation de la vie quotidienne en liaison avec les autres professionnels de l'éducation spécialisée

Les aides-médico-psychologique AMP / Accompagnants éducatif et social AES :

À la frontière entre l'éducatif et le soin, l'aide médico-psychologique et l'accompagnant éducatif et social accompagnent au quotidien les personnes.

Son objectif :

leur procurer confort et bien-être.

Son intervention comprend l'aide pour se lever, faire la toilette, s'habiller, se nourrir, ou se coucher. Le ménage et le rangement du logement ou encore l'accompagnement dans les déplacements font également partie de ses attributions ainsi que l'animation par le biais d'activités occupationnelles.

ÉQUIPE D'ANIMATION

Une animatrice propose des activités ludiques, aide et accompagne les résidents dans leur vie quotidienne dans divers domaines comme se déplacer faire des courses, des promenades.

ÉQUIPE ADMINISTRATIVE, TECHNIQUE ET LOGISTIQUE

Le service administratif

Il assure les formalités de prise en charge et de gestion.

La secrétaire médicale

Elle assure le suivi administratif des dossiers, les prises de rendez-vous et externes ou internes.

L'assistant de service social

Il a pour mission de faciliter vos démarches administratives, sociales et financières. Il est chargé d'apporter une aide aux familles dans l'élaboration des dossiers sociaux des résidents.



Le service technique et logistique

Il peut intervenir pendant votre séjour, dans votre chambre pour effectuer des opérations d'entretien ou de maintenance.

Le service intérieur

Le service intérieur assure l'entretien des locaux, couloirs, ascenseurs, éliminations des déchets.

La vie dans l'établissement

PROCÉDURE D'ADMISSION

Pour initier votre demande d'admission, vous devez compléter un dossier de préadmission. Ce dossier est disponible :

Sur notre site internet :

www.chi-corte-tattonne.fr

Après de notre agent d'accueil

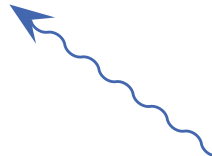
Afin de vous aider dans votre décision, nous vous proposons de visiter notre établissement sur simple demande. Cette visite vous permettra de découvrir nos locaux et de poser toutes vos questions.



Si vous rencontrez des difficultés pour constituer votre dossier, n'hésitez pas à solliciter l'aide de notre Assistant de service social. Il est à votre disposition pour vous guider dans vos démarches.

Une fois votre dossier complet, il sera examiné par notre commission d'admission. Cette commission, composée notamment du directeur, du médecin coordonnateur et du cadre de santé, se réunit régulièrement pour étudier les demandes. C'est elle qui prononcera et validera votre admission dans notre établissement.

Nous vous informerons de la décision de la commission dans les meilleurs délais. En cas d'avis favorable, nous vous contacterons dès qu'une place correspondant à vos besoins sera disponible



N'hésitez pas à solliciter l'aide de notre Assistant de service social.

L'AMÉNAGEMENT DES CHAMBRES

Nos chambres, conçues pour votre confort et votre bien-être, sont toutes équipées de :

- Un lit médicalisé adapté à vos besoins
- Un chevet pratique
- Un fauteuil confortable
- Des espaces de rangement fonctionnels
- Un téléviseur (disponible sur demande)
- Un téléphone (les communications sortantes sont à la charge du résident).



Pour créer un environnement familier et chaleureux, nous vous encourageons à personnaliser votre espace avec des meubles, des objets décoratifs ou des souvenirs de votre domicile. Cette touche personnelle contribuera à vous faire sentir comme chez vous.

Chaque chambre est également dotée d'une salle de bain privative, spécialement conçue et équipée pour répondre aux besoins des personnes à mobilité réduite ou en situation de dépendance.



*Notre priorité est d'assurer
votre sécurité et votre
autonomie au quotidien.*

LES ACTIVITÉS

Les activités proposées au sein de la structure

La structure organise régulièrement des animations variées, enrichies par la participation d'intervenants extérieurs qui proposent des représentations artistiques.

Ces activités visent à encourager l'expression personnelle et la communication entre les résidents, tout en respectant leur liberté d'organisation dans le cadre de leur journée.

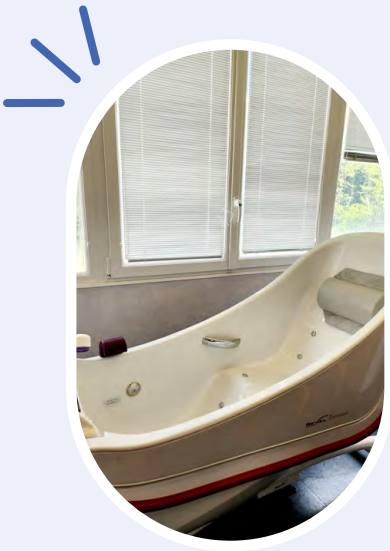


Activités proposées au sein de l'établissement :

- Art-thérapie
- Atelier théâtre
- Travaux manuels (mosaïques, collage, etc.)
- Célébration des anniversaires
- Atelier esthétique et coiffure
- Atelier musique, organisé une fois par semaine
- Repas thérapeutique,
- Jardinage

Des activités adaptées aux besoins spécifiques des résidents peuvent également être mises en place, telles que :

- Bains thérapeutiques
- Gymnastique douce
- Relaxation
- Salle snoezelen



Activités extérieures

La structure propose également des sorties et activités en extérieur pour favoriser l'épanouissement et la socialisation des résidents :

- Équitation
- Piscine
- Randonnées pédestres
- Sorties de socialisation
- Séjours en camping
- Sports adaptés (joëlettes, catamaran, BMX, etc.)

Fêtes et événements calendaires

Nous avons à cœur de célébrer ensemble les moments forts de l'année. Parmi les événements traditionnels organisés :

- La Fête de l'été
- La Fête d'automne
- Noël des résidents



Ces initiatives contribuent à créer un environnement chaleureux et stimulant, adapté aux besoins et envies de chacun.



LES REPAS

Une cuisine de qualité, sur mesure

Notre établissement s'engage à vous offrir une expérience culinaire et agréable adaptée à vos besoins. Notre diététicienne élabore des menus variés et équilibrés, préparés avec soin dans notre cuisine centrale. L'équipe de restauration met un point d'honneur à servir des plats savoureux, bien présentés et composés d'ingrédients de qualité.

Ambiance et service

Les repas sont généralement servis dans nos salles à manger communes, favorisant ainsi la convivialité et les échanges. Pour les résidents dont l'état de santé le nécessite, le service en chambre est bien sûr possible. Collations et rafraîchissements.



Entre les repas, diverses boissons sont à votre disposition :

café, thé, sirops et jus de fruits, pour vous désaltérer à tout moment de la journée.



Occasions spéciales et animations

Nous célébrons les temps forts du calendrier avec des menus thématiques. Les anniversaires sont fêtés avec des pâtisseries maison. Notre diététicienne organise régulièrement des animations culinaires, ajoutant une touche ludique et éducative à votre expérience gastronomique.

HABITUDES DE VIE

Tabac et sécurité

Il est interdit de fumer dans les locaux à usage collectif ainsi que dans les chambres notamment « quand on est dans son lit ».

À la MAS 2, au FAM ainsi qu'au PHV : il est toléré de fumer sur les terrasses dites « cures des chambres » de manière modérée. Il est préférable de fumer à l'extérieur de l'établissement (entrées).

Les cultes

L'établissement dispose d'une chapelle, une messe est célébrée une fois par mois. L'établissement, par ailleurs, mettra en œuvre en fonction des besoins, les modalités d'organisation permettant à chacun d'exercer le culte de son choix.

Téléphone et courrier

Vous pouvez bénéficier d'une ligne téléphonique dans votre chambre. Vous avez la possibilité de recevoir ou d'envoyer des courriers. Une aide à la lecture et à l'écriture peut vous être apportée.

Le service de blanchisserie :

Le traitement du linge domestique (draps, serviettes de table), fourni par l'établissement est réalisé par une blanchisserie extérieure.

Le linge personnel des usagers est lavé par la lingerie de l'établissement. Il est identifié (étiquettes fournies et apposées par l'établissement) et entretenu aussi souvent que nécessaire (demande à l'initiative du service).

Un inventaire est réalisé à l'arrivée de la personne et est tenu à jour par les équipes. Il pourra cependant être entretenu par la famille, si elle le souhaite.

Il est fortement déconseillé au résident d'apporter des vêtements nécessitant un lavage à moins de 30°C, « laine » ou type « thermolactyl », trop fragile au lavage et au passage en sèche-linge des collectivités.



Dans le cas où cette consigne ne serait pas respectée, l'établissement se désengage de toute responsabilité en cas de détérioration.

CHARTRE ROMAIN JACOB

Unis pour l'accès à la santé des personnes en situation de handicap





Lorsqu'il sera admis et acquis que toute personne âgée en situation de handicap ou de dépendance est respectée et reconnue dans sa dignité, sa liberté, ses droits et ses choix, cette charte sera appliquée dans son esprit

choix de vie

Toute personne âgée devenue handicapée ou dépendante est libre d'exercer ses choix dans la vie quotidienne et de déterminer son mode de vie

Patrimoine et revenus

Toute personne âgée en situation de handicap ou de dépendance doit pouvoir garder la maîtrise de son patrimoine et de ses revenus disponibles.

cadre de vie

Toute personne âgée en situation de handicap ou de dépendance doit pouvoir choisir un lieu de vie - domicile personnel ou collectif - adapté à ses attentes et à ses besoins

Valorisation de l'activité

Toute personne âgée en situation de handicap ou de dépendance doit être encouragée à conserver des activités.

vie sociale et culturelle

Toute personne âgée en situation de handicap ou de dépendance conserve la liberté de communiquer, de se déplacer et de participer à la vie en société.

Liberté d'expression et liberté de conscience

Toute personne doit pouvoir participer aux activités associatives ou politiques ainsi qu'aux activités religieuses et philosophiques de son choix

Présence et rôle des proches

Le maintien des relations familiales, des réseaux amicaux et sociaux est indispensable à la personne âgée en situation de handicap ou de dépendance.

Prévention de l'autonomie

La prévention des handicaps et de la dépendance est une nécessité pour la personne qui vieillit.

Accès aux soins et à la compensation des handicaps

Toute personne âgée en situation de handicap ou de dépendance doit avoir accès aux conseils, aux compétences et aux soins qui lui sont utiles.

Exercice des droits et protection juridique de la personne vulnérable

Toute personne en situation de vulnérabilité doit voir protégés ses biens et sa personne.

qualification des intervenants

Les soins et les aides de compensation des handicaps que requièrent les personnes malades chroniques doivent être dispensés par des intervenants formés, en nombre suffisant, à domicile comme en institution.

L'information

L'information est le meilleur moyen de lutter contre l'exclusion

respect de la fin de vie

Soins, assistance et accompagnement doivent être procurés à la personne âgée en fin de vie et à sa famille.



Centre Hospitalier
Corte Tattone

la recherche: une priorité et un devoir

La recherche multidisciplinaire sur le vieillissement, les maladies handicapantes liées à l'âge et les handicaps est une priorité. C'est aussi un devoir.



**MINISTÈRE
DU TRAVAIL
DE LA SANTÉ
ET DES SOLIDARITÉS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

“
*L'hôpital, lieu de soins
et de droits pour tous.*”

Contacts

LE STANDARD AUTOMATIQUE

04.95.47.29.29

Un disque automatique va vous orienter vers les différents services. Sélectionnez le chiffre correspondant à l'étage que vous souhaitez joindre. Vous serez mis en relation avec un professionnel.

BUREAU DES ADMISSIONS

04.95.47.29.34

SECRETARIAT MÉDICAL

04.95.47.29.30

CADRE SOCIO- ÉDUCATIF SECTEUR HANDICAP

06.75.62.84.66

CADRE DE SANTÉ SECTEUR EHPAD

04.95.47.29.17
ou **07.88.91.61.30**

Centre Hospitalier Intercommunal Corte Tattone

Avenue du 9 Septembre
20250 Corte - 04 95 45 05 00

www.chi-corte-tattone.fr

Suivez-nous !



Nos engagements

Nous, soussignés, Directrice, Président de la Commission Médicale d'Établissement, Présidente de la Commission des Soins Infirmiers, saisissons l'opportunité de cette nouvelle modélisation de certification, pour déployer une démarche collective, décloisonnée, et participative de la prise en soins du patient, visant à :

- Améliorer sans relâche la qualité du service médical rendu ;
- Garantir la sécurité des soins dispensés en toutes circonstances ;
- Offrir le meilleur confort hôtelier possible au patient ;
- Promouvoir la bienveillance, le respect de l'intimité et de la dignité du patient au quotidien ;
- Créer un climat bienveillant de confiance et d'écoute réciproque entre les usagers et les professionnels de santé, respectueux de leurs droits et de leurs volontés.

Notre démarche d'amélioration continue de la qualité et de la sécurité des soins s'appuie sur **cinq axes stratégiques** :

1. Une culture positive de l'erreur, basée sur l'analyse et le traitement des évènements indésirables, et la promotion d'une culture qualité-sécurité des soins par la formation régulière et continue des professionnels de santé ;
2. La promotion de la bienveillance et du respect des Droits des patients ;
3. La sécurisation du circuit du médicament pour éviter l'iatrogénie médicamenteuse et tout évènement indésirable ;
4. La prise en considération de l'expérience patient pour le rendre acteur de son projet de soins et ainsi renforcer l'efficacité des traitements et soulager sa douleur ;
5. Une meilleure coordination de tous les professionnels de santé de la ville et de l'hôpital pour éviter les ruptures de prise en charge dans le parcours du patient.

Nous nous emploierons enfin à simplifier la communication des informations délivrées aux patients et à leurs proches pour renforcer la lisibilité de l'offre de soins de l'hôpital et le dynamisme de l'établissement dans la conduite des projets.



Notes

A series of horizontal dotted lines for writing notes, starting from the top right and extending down the page.



Centre Hospitalier
Corte Tattone



Centre Hospitalier
Corte Tattone

Centre Hospitalier Intercommunal Corte Tattone
Avenue du 9 Septembre - 20250 Corte - 04 95 45 05 00

www.chi-corte-tattone.fr